



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Secrétariat général
pour les affaires régionales

Pôle politiques publiques

Mission mobilités-numérique

Affaire suivie par :

Frédéric Lasnier-Lachaise

Tél : 05.34.45.33.44

Courriel : frederic.lasnier-lachaise@occitanie.gouv.fr

Toulouse, le **12 JUIN 2020**

Le préfet de la région Occitanie,
Préfet de la Haute-Garonne,

à

Destinataires in fine

Objet : compte rendu de la 3ème réunion du comité de concertation du 13 février 2020 pour un schéma directeur de ligne ferroviaire Bordeaux-Toulouse-Montpellier-Marseille (dite transversale sud)

P.J. : - le compte rendu du comité de concertation du 13 février 2020
- le support de présentation

L'axe ferroviaire Bordeaux-Toulouse-Montpellier-Marseille, dit transversale sud, qui dessert les régions Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Provence-Alpes-Côte-d'Azur, fait partie des trois lignes structurantes à l'échelle du territoire national pour lesquelles le gouvernement a décidé l'élaboration d'un schéma directeur en matière de service et d'infrastructure.

En tant que préfet coordonnateur, j'ai réuni le 13 février 2020 le troisième comité de concertation pour l'élaboration du schéma directeur de la transversale sud à la préfecture de la région Occitanie à Toulouse.

Cette réunion a permis de présenter l'avancement des travaux et de recueillir les réactions sur le scénario de desserte retenu pour l'année 2020 ainsi que sur les perspectives de moyen et long termes.

Vous trouverez le compte-rendu de séance et le support de présentation joints au présent courrier.

Étienne GUYOT



DESTINATAIRES

NOUVELLE-AQUITAINE

Les parlementaires concernés par la ligne :

Les sénateurs des départements concernés par la ligne :

- Madame Laurence Harribey, sénatrice de Gironde
- Madame Françoise Cartron, sénatrice de Gironde
- Madame Florence Lassarade, sénatrice de Gironde
- Monsieur Alain Cazabonne, sénateur de Gironde
- Monsieur Hervé Gillé, sénateur de Gironde
- Madame Nathalie Delattre, sénatrice de Gironde
- Madame Christine Bonfanti-Dossat, sénatrice du Lot-et-Garonne
- Monsieur Jean-Pierre Moga, sénateur du Lot-et-Garonne

Les députés des circonscriptions concernées par la ligne :

- Madame Dominique David, députée de la 1ère circonscription de Gironde
- Madame Catherine Fabre, députée de la 2ème circonscription de Gironde
- Monsieur Loïc Prud'Homme, député de la 3ème circonscription de Gironde
- Monsieur Alain David, député de la 4ème circonscription de Gironde
- Monsieur Benoit Simian, député de la 5ème circonscription de Gironde
- Monsieur Eric Pouillat, député de la 6ème circonscription de Gironde
- Madame Bérangère Couillard, députée de la 7ème circonscription de Gironde
- Madame Sophie Panonacle, députée de la 8ème circonscription de Gironde
- Madame Sophie Mette, députée de la 9ème circonscription de Gironde
- Monsieur Florent Boudié, député de la 10ème circonscription de Gironde
- Madame Véronique Hammerer, députée de la 11ème circonscription de Gironde
- Monsieur Pascal Lavergne, député de la 12ème circonscription de Gironde
- Monsieur Michel Lauzzana, député de la 1ère circonscription du Lot-et-Garonne
- Monsieur Alexandre Freschi, député de la 2ème circonscription du Lot-et-Garonne
- Monsieur Olivier Damaisin, député de la 3ème circonscription du Lot-et-Garonne

Les présidents du conseil régional et des conseils départementaux et autorité organisatrice des transports concernés par la ligne :

- Monsieur Alain Rousset, président du conseil régional Nouvelle-Aquitaine
- Monsieur Jean-Luc Gleyze, président du conseil départemental de Gironde
- Madame Sophie Borderie, présidente du conseil départemental de Lot-et-Garonne

Les maires ou présidents des principales villes ou établissements publics de coopération intercommunale concernés :

- Monsieur Nicolas Florian, maire de Bordeaux
- Monsieur Patrick Bobet, président de Bordeaux-Métropole
- Monsieur Daniel Benquet, maire de Marmande

- Monsieur Daniel Benquet, président de la communauté d'agglomération Val de Garonne Marmande
- Monsieur Jean Dionis du Séjour, maire d'Agen
- Monsieur Jean Dionis du Séjour, président de la communauté d'agglomération d'Agen

Les représentants des associations (2 personnes par association au maximum) :

- Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT) – région Nouvelle-Aquitaine
- Association des Usagers des Transports Publics du Sud-Gironde (AUTPSG)
- Association MOUVABLE
- Association Marmandaise des Usagers du Rail (AMUR)
- Association « Tous ensemble pour les gares »
- Association « URGENCE LIGNE POLT »

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Les parlementaires concernés par la ligne :

Les sénateurs des départements concernés par la ligne :

- Monsieur Michel Amiel, sénateur des Bouches-du-Rhône
- Madame Anne-Marie Bertrand, sénatrice des Bouches-du-Rhône
- Madame Samia Ghali, sénatrice des Bouches-du-Rhône
- Monsieur Bruno Gilles, sénateur des Bouches-du-Rhône
- Monsieur Jean-Noël Guérini, sénateur des Bouches-du-Rhône
- Madame Sophie Joissains, sénatrice des Bouches-du-Rhône
- Madame Mireille Jouve, sénatrice des Bouches-du-Rhône
- Monsieur Stéphane Ravier, sénateur des Bouches-du-Rhône

Les députés des circonscriptions concernées par la ligne :

- Madame Valérie Boyer, députée de la 1ère circonscription des Bouches-du-Rhône
- Madame Claire Pitollat, députée de la 2ème circonscription des Bouches-du-Rhône
- Madame Alexandra Louis, députée de la 3ème circonscription des Bouches-du-Rhône
- Monsieur Jean-Luc Mélenchon, député de la 4ème circonscription des Bouches-du-Rhône
- Madame Cathy Racon-Bouzon, députée de la 5ème circonscription des Bouches-du-Rhône
- Monsieur Guy Teissier, député de la 6ème circonscription des Bouches-du-Rhône
- Monsieur Said Ahamada, député de la 7ème circonscription des Bouches-du-Rhône
- Monsieur Jean-Marc Zulesi, député de la 8ème circonscription des Bouches-du-Rhône
- Monsieur Bernard Deflesselles, député de la 9ème circonscription des Bouches-du-Rhône
- Monsieur François-Michel Lambert, député de la 10ème circonscription des Bouches-du-Rhône
- Monsieur Mohamed Laqhila, député de la 11ème circonscription des Bouches-du-Rhône
- Monsieur Eric Diard, député de la 12ème circonscription des Bouches-du-Rhône
- Monsieur Pierre Dharréville, député de la 13ème circonscription des Bouches-du-Rhône
- Madame Anne-Laurence Petel, députée de la 14ème circonscription des Bouches-du-Rhône
- Monsieur Bernard Reynès, député de la 15ème circonscription des Bouches-du-Rhône
- Madame Monica Michel, députée de la 16ème circonscription des Bouches-du-Rhône

Les présidents du conseil régional et du conseil départemental et autorité organisatrice des transports concernés par la ligne :

- Monsieur Renaud Muselier, président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Madame Martine Vassal, présidente du conseil départemental des Bouches-du-Rhône

Les maires ou présidents des principales villes ou établissements publics de coopération intercommunale concernés :

- Monsieur Jean-Claude Gaudin, maire de Marseille
- Monsieur Jean-Claude Gaudin, président de la Métropole Aix-Marseille Provence

Les représentants des associations (2 personnes par association au maximum) :

- Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT) – région PACA
- Usagers du Rail et des Transports Saint-Martinois
- Association des usagers de la gare d'Arles et de sa région (ADUGARE)
- Association NOSTERPACA

OCCITANIE

Les parlementaires concernés par la ligne :

Les sénateurs des départements concernés par la ligne :

- Monsieur François Bonhomme, sénateur de Tarn-et-Garonne
- Monsieur Yvon Collin, sénateur de Tarn-et-Garonne
- Monsieur Alain Chatillon, sénateur de la Haute-Garonne
- Madame Françoise Laborde, sénatrice de la Haute-Garonne
- Madame Brigitte Micouleau, sénatrice de la Haute-Garonne
- Monsieur Pierre Medevielle, sénateur de la Haute-Garonne
- Monsieur Claude Raynal, sénateur de la Haute-Garonne
- Monsieur Roland Courteau, sénateur de l'Aude
- Madame Gisèle Jourda, sénatrice de l'Aude
- Monsieur Henri Cabanel, sénateur de l'Hérault
- Madame Marie-Thérèse Bruguière, sénatrice de l'Hérault
- Monsieur Jean-Pierre Grand, sénateur de l'Hérault
- Madame Agnès Constant, sénatrice de l'Hérault
- Madame Pascale Bories, sénatrice du Gard
- Madame Vivette Lopez, sénatrice du Gard
- Monsieur Simon Sutour, sénateur du Gard

Les députés des circonscriptions concernées par la ligne :

- Madame Valérie Rabault, députée de la 1ère circonscription de Tarn-et-Garonne
- Madame Sylvia Pinel, députée de la 2ème circonscription de Tarn-et-Garonne
- Monsieur Pierre Cabaré, député de la 1ère circonscription de la Haute-Garonne
- Monsieur Jean-Luc Lagleize, député de la 2ème circonscription de la Haute-Garonne

- Madame Corinne Vignon, députée de la 3ème circonscription de la Haute-Garonne
- Monsieur Mickaël Nogal, député de la 4ème circonscription de la Haute-Garonne
- Monsieur Jean-François Portarrieu, député de la 5ème circonscription de la Haute-Garonne
- Madame Monique Iborra, députée de la 6ème circonscription de la Haute-Garonne
- Madame Elisabeth Toutut-Picard, députée de la 7ème circonscription de la Haute-Garonne
- Monsieur Joël Aviragnet, député de la 8ème circonscription de la Haute-Garonne
- Madame Sandrine Mörch, députée de la 9ème circonscription de la Haute-Garonne
- Monsieur Sébastien Nadot, député de la 10ème circonscription de la Haute-Garonne
- Madame Danièle Héryn, députée de la 1ère circonscription de l'Aude
- Monsieur Alain Perea, député de la 2ème circonscription de l'Aude
- Madame Mireille Robert, députée de la 3ème circonscription de l'Aude
- Madame Patricia Miralles, députée de la 1ère circonscription de l'Hérault
- Madame Muriel Ressiguier, députée de la 2ème circonscription de l'Hérault
- Madame Coralie Dubost, députée de la 3ème circonscription de l'Hérault
- Monsieur Jean-François Eliaou, député de la 4ème circonscription de l'Hérault
- Monsieur Philippe Huppé, député de la 5ème circonscription de l'Hérault
- Madame Emmanuelle Ménard, députée de la 6ème circonscription de l'Hérault
- Monsieur Christophe Euzet, député de la 7ème circonscription de l'Hérault
- Monsieur Nicolas Demoulin, député de la 8ème circonscription de l'Hérault
- Monsieur Patrick Vignal, député de la 9ème circonscription de l'Hérault
- Madame Françoise Dumas, députée de la 1ère circonscription du Gard
- Monsieur Anthony Cellier, député de la 3ème circonscription du Gard
- Madame Annie Chapelier, députée de la 4ème circonscription du Gard
- Monsieur Olivier Gaillard, député de la 5ème circonscription du Gard
- Monsieur Philippe Berta, député de la 6ème circonscription du Gard

Les présidents du conseil régional et des conseils départementaux et autorité organisatrice des transports concernés par la ligne :

- Madame Carole Delga, présidente du conseil régional Occitanie
- Monsieur Christian Astruc, président du conseil départemental de Tarn-et-Garonne
- Monsieur Georges Méric, président du conseil départemental de la Haute-Garonne
- Monsieur André Viola, président du conseil départemental de l'Aude
- Monsieur Kléber Mesquida, président du conseil départemental de l'Hérault
- Monsieur Denis Bouad, président du conseil départemental du Gard

Les maires ou présidents des principales villes ou établissements publics de coopération intercommunale concernés :

- Madame Brigitte Barèges, maire de Montauban
- Madame Brigitte Barèges, présidente de Grand Montauban Communauté d'Agglomération
- Monsieur Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse
- Monsieur Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse-Métropole
- Monsieur Gérard Larrat, maire de Carcassonne
- Monsieur Régis Banquet, président de la communauté d'agglomération du carcassonnais
- Monsieur Didier Mouly, maire de Narbonne
- Monsieur Jacques Bascou, président de la communauté d'agglomération du Grand Narbonne
- Monsieur Robert Ménard, maire de Béziers
- Monsieur Frédéric Lacas, président de la communauté d'agglomération Béziers Méditerranée
- Monsieur François Commeinhes, maire de Sète

- Monsieur François Commeinhes, président de Sète Agglopôle Méditerranée
- Monsieur Philippe Saurel, maire de Montpellier
- Monsieur Philippe Saurel, président de Montpellier Méditerranée Métropole
- Monsieur Jean-Paul Fournier, maire de Nîmes
- Monsieur Yvan Lachaud, président de la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole
- Monsieur Hervé Schiavetti, maire d'Arles
- Monsieur Claude Vulpian, président de la communauté d'agglomération de Arles-Crau-Camargue-Montagnette

Les représentants des associations (2 personnes par association au maximum) :

- Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT) – région Occitanie
- Association des Usagers de la Ligne Toulouse-Agen-Bordeaux
- Collectif des usagers des axes Agen/Toulouse et Brive/Toulouse
- Association des Usagers de l'axe Toulouse-Carcassonne
- Association des Usagers de la SNCF du Gard et des départements limitrophes
- Association Usagers TER littoral
- Association des usagers TGV Sud Territoires et Environnement
- ASSECO CFDT Antenne des Pays du Grand Biterrois
- Association Clients TER de la ligne Narbonne-Marseille
- Association AUTATE
- Association AFAC MP
- Association TARSLY



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Toulouse, le

Direction des transports

SCHÉMA DIRECTEUR DE LA TRANSVERSALE SUD BORDEAUX – TOULOUSE – MONTPELLIER – MARSEILLE COMITÉ DE CONCERTATION

13 février 2020

Participants : Cf. liste de présence en annexe

Pièce jointe : support de présentation

Monsieur **Étienne Guyot**, préfet de la région Occitanie, accueille et remercie les participants de leur présence à cette troisième réunion du comité de concertation pour l'élaboration du schéma directeur de la transversale sud. Il rappelle que l'État s'est engagé à donner un nouvel avenir aux trains d'équilibre des territoires (TET), communément appelés trains Intercités. À ce titre, Alain Vidalies, secrétaire d'État aux transports, a confié à Philippe Duron la présidence d'une commission sur l'avenir de ces trains intercités. Suite au rapport de la commission, le Gouvernement a décidé d'une feuille de route pour l'élaboration de schémas directeurs sur les trois lignes structurantes à l'échelle du territoire national, à savoir, Paris-Clermont-Ferrand, Paris-Orléans-Limoges-Toulouse et Bordeaux-Toulouse-Montpellier-Marseille (dite ligne de la transversale sud). Ces schémas directeurs ont été lancés fin 2016. Leur objectif est d'apporter une meilleure réponse aux besoins des usagers tout en améliorant l'équilibre économique de la ligne.

L'objectif de ce comité de concertation vise à informer les acteurs du territoire concernés par cette ligne ferroviaire (présidents des conseils régionaux et départementaux, maires des principales villes desservies, parlementaires, chambres consulaires et associations d'usagers représentatives) de l'avancement des travaux et de recueillir leurs réactions.

Les éléments qui sont présentés ont été partagés lors du comité de pilotage du 9 septembre 2019 avec les conseils régionaux Occitanie, Nouvelle-Aquitaine et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce comité de concertation, initialement prévu début décembre avant la mise en place du service annuel 2020, a été reporté en raison des récents mouvements sociaux.

Monsieur **Étienne Guyot** indique qu'une première phase, très concrète, dans l'élaboration de ce schéma directeur est sur le point de s'achever. Cette phase a porté sur la construction d'un scénario de desserte à l'horizon 2020. Ce scénario, élaboré suite à des échanges nourris, a été validé par la ministre chargée des transports en demandant d'engager la seconde phase du schéma directeur qui porte sur l'élaboration d'une vision de la ligne à moyen et long termes.

Les thématiques qui seront abordées porteront sur les besoins d'investissement de régénération et de modernisation de l'infrastructure, les caractéristiques du nouveau matériel roulant en fonction des perspectives de réalisation des grands projets ferroviaires et la définition de la politique des dessertes aux deux horizons.

Monsieur **Étienne Guyot** précise que cette liaison Bordeaux-Toulouse-Montpellier-Marseille est indiscutablement un élément majeur d'aménagement du territoire. Elle traverse un vaste territoire (trois régions, huit départements, quatre métropoles) et représente un véritable trait d'union entre l'Atlantique et la Méditerranée. Ce projet de schéma directeur prend tout son sens à la conclusion du grand débat national. C'est un projet concret qui s'adresse aux gens et à leur quotidien.

Monsieur **François Philizot**, préfet en charge de la mission sur l'avenir des trains d'équilibre du territoire, rappelle que la première phase du schéma directeur correspond à la mise en œuvre du contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier. Ce contournement, opérationnel depuis le 15 décembre 2019, a vu la création de deux gares nouvelles, Montpellier Sud-de-France et Nîmes Pont-du-Gard.

L'un des principes fondateurs du schéma directeur est une élaboration concertée avec les acteurs du territoire. Son ambition est d'adapter au mieux l'offre à la demande de la clientèle, l'articuler davantage avec les circulations TGV et TER et ainsi mieux répondre à court, moyen et long termes aux besoins de mobilité d'une population en forte croissance démographique dans les pôles urbains du sud de la France, tout en améliorant l'équilibre économique de la ligne.

I- Scénario de desserte retenu pour l'année 2020

Monsieur **Bertrand Bory**, de la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer (DGITM), présente le scénario de desserte 2020, entré en service le 15 décembre 2019. Il permet de relier Bordeaux à Marseille sur un temps nominal de 5h55. Il précise que cette offre est radicalement différente de l'offre précédente et qu'à ce titre, l'année 2020 sera une année test. Il ajoute que cette nouvelle offre s'est attachée à prendre en compte les correspondances avec les autres trains d'équilibre du territoire, ainsi que la nécessaire complémentarité avec les TER. Ce scénario de desserte prévoit huit allers-retours quotidiens en semaine, dont 2 partiels, avec un cadencement toutes les deux heures et intègre une politique d'arrêt sur les 11 gares intermédiaires.

L'ensemble des rames de la ligne transversale sud sera équipé du wifi entre mars et octobre 2020. Ce dispositif a été mis en place sur la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse et donne entière satisfaction. Le financement, pris en charge par l'État, s'élève à 5 M€. Un complément de 15 voitures bénéficiera d'une révision et d'une modernisation pour uniformiser la composition des trains. L'ensemble des rames sera rénové d'ici la fin de l'année 2020.

Échanges

Monsieur **Jean-Pierre Moga**, sénateur du Lot-et-Garonne déplore l'insuffisance de l'offre et le nombre d'arrêts à Marmande et Agen et souhaite un rééquilibrage en ce sens. Il ajoute que cette dégradation du service ne se justifie aucunement et qu'elle pénalise directement les Lot-et-Garonnais. Il rappelle que la ville d'Agen est le chef-lieu du département et qu'à ce titre elle pourrait avoir le même nombre d'arrêts que la ville de Montauban. Il constate et regrette également l'insuffisance voire l'absence de contrôleur dans les trains intercités et TER.

Monsieur **Michel Couzigou**, vice-président en charge des déplacements, mobilité, transports publics de Val-de-Garonne agglomération, précise que Marmande a été particulièrement impactée par cette nouvelle offre qui prévoit uniquement 2 arrêts à Marmande. De plus, il ajoute que cette ville ne bénéficie pas du service TER de proximité qui s'arrête à Langon.

Monsieur **Bertrand Bory** précise que cette demande a été expertisée par SNCF réseau. Cette proposition n'a pas pu être retenue. L'État sera néanmoins très attentif à l'évolution de la fréquentation des trains. Il faut au minimum de six à dix mois d'observation pour avoir une appréciation de l'impact sur les dessertes.

Monsieur **Étienne Guyot** est conscient des préoccupations exprimées et confirme la nécessité d'un bilan à l'été précisant les impacts de la nouvelle offre par rapport aux années précédentes, notamment sur les dessertes de Marmande, Sète et Arles, et la faisabilité d'un départ anticipé du 1^{er} train du matin de Nîmes-Montpellier pour une arrivée moins tardive à Toulouse.

II - Présentation du projet de plate-forme services et infrastructures

Monsieur **Antoine Latouche**, directeur de projet du schéma directeur de la transversale Sud à SNCF réseau, présente le projet de la plate-forme de coordination services et infrastructures, dite « Plate-forme Grand Sud ». Ce nouveau dispositif vise à répondre au besoin important d'anticipation et de coordination entre l'ensemble des acteurs du ferroviaire sur les lignes du grand sud. Cette plate-forme sera présidée et pilotée par l'État. SNCF réseau en assurera son secrétariat. Les autorités organisatrices de la mobilité et un représentant du fret ferroviaire seront associés à ce projet.

Monsieur **François Philizot** précise qu'il est important de disposer d'une vision à long terme et d'assurer la cohérence des approches. Cette démarche qui se nourrit d'un retour d'expérience permettra planifier les travaux et de disposer d'une vision partagée d'exploitation à dix ans qui alimentera par la même la construction du service annuel. L'objectif est d'installer cette plate-forme au printemps 2020.

Échanges

Ce point n'appelle pas de questions ni de commentaires de la part des participants.

III - Présentation des prochaines étapes

Monsieur **Bertrand Bory** présente le calendrier des prochaines étapes du schéma directeur. Le recensement des besoins d'investissement de régénération et de modernisation de l'infrastructure à moyen et long termes est prévu au 1^{er} semestre 2020. Une évaluation de l'impact sur l'exploitation de la ligne des arrêts à Arles est planifiée au second semestre 2020. Les études concernant la définition de la politique des dessertes à moyen et long termes seront menées sur la période 2020-2022. Enfin, la réflexion sur les caractéristiques envisagées du nouveau matériel roulant se fera sur la période 2020-2023.

Échanges

Monsieur **François Philizot** précise que la loi d'orientation et des mobilités affiche de nouvelles ambitions pour le fret ferroviaire et les trains de nuit. À ce titre, Monsieur **Pierre-Christophe Soncarrieu** de la DGITM précise qu'il est actuellement en charge d'une étude technique de développement de l'offre TET de nuit.

La **FNAUT** ajoute qu'elle a également lancé une enquête sur les besoins des voyageurs en matière de trains de nuit.

NOSTERPACA précise qu'elle peut aussi apporter sa contribution et demande que soit examiné l'impact du décalage d'une heure, voire d'une demi-heure, plus tôt des départs de Marseille et s'interroge sur la capacité d'emport des vélos au sein du nouveau matériel roulant.

Aussi, il juge inacceptable cette dégradation de l'offre intercity dans une politique actuelle de transition écologique dans laquelle le mode ferroviaire doit prendre toute sa place. Il déplore que cette petite collectivité se voit sacrifiée pour 3 à 4 minutes de temps de parcours. Il craint qu'à terme, la baisse de fréquentation conduise à la suppression de la desserte.

Monsieur **Jean-Luc Gibelin**, vice-président en charge des mobilités et infrastructures de transport du conseil régional Occitanie, se félicite des arrêts à Béziers et Sète, mais souhaite que soit étudié un rééquilibrage de ces dessertes en fonction des premiers retours d'expérience. Il ajoute qu'il est satisfait dans son ensemble de l'offre de cadencement. Il rappelle le souhait de Madame Carole Delga, présidente du conseil régional Occitanie, de disposer d'un train au départ de Montpellier permettant d'arriver vers 9 heures à Toulouse et de disposer ainsi d'une demie-journée de travail.

NOSTERPACA, association d'usagers des transports publics sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, souhaite connaître les différents impacts de la nouvelle offre de service, notamment le décalage d'une heure au départ à Marseille. Elle juge le cadencement toutes les deux heures insuffisant. Un cadencement toutes les heures est pratiqué dans beaucoup de pays occidentaux.

La **FNAUT**, fédération nationale des associations d'usagers des transports, ajoute que le temps de parcours s'est dégradé entre Toulouse et Montpellier. Il est passé de 2h05 au lieu de 1h58. Elle dénonce également un manque d'entretien des rames.

Monsieur **Bertrand Bory** rappelle que la transversale sud assure des relations au long cours de Bordeaux à Marseille. Il précise que les sillons ferroviaires longue distance sont disponibles toutes les demi-heures et sont à partager entre les divers opérateurs et usages (TER, TGV, fret). Les dessertes TET sont à apprécier également au regard des autres dessertes notamment des TER et des TGV.

L'offre Intercités proposée peut être adaptée chaque année tout en gardant les grands principes présentés, une desserte rapide entre grandes métropoles, la lisibilité et la stabilité attendues par les voyageurs. Un premier bilan des six premiers mois de fonctionnement de l'année 2020 sera rapidement dressé.

Monsieur **Philippe Bru**, directeur régional SNCF voyageurs en Occitanie, indique qu'il est ouvert à un retour d'expérience sur le fonctionnement à un contrôleur sur une partie de la ligne. Les politiques de contrôle pratiquées sont adaptées au contexte des dessertes et de la fréquentation.

Monsieur **François Philizot** insiste sur les enjeux d'articulation des différentes offres (TGV, TER et intercity) alliant des dessertes rapides et du cabotage. Il indique qu'il faut poursuivre l'adaptation de cette offre de manière fine et que le service annuel 2020 est en observation notamment sur les arrêts de Marmande et d'Arles. Il ajoute que des ajustements seront nécessaires afin de s'inscrire dans un processus d'amélioration continue. Il prend en compte la demande de la Région Occitanie pour disposer d'un train tôt le matin de Montpellier vers Toulouse. Les critères de fréquentation en hausse et de robustesse des services sont des critères importants pour apprécier ces améliorations.

NOSTERPACA indique qu'à défaut d'une offre cadencée à l'heure, il faut travailler sur la tarification interopérable entre TET à réservation obligatoire et TER notamment en période de crise.

Monsieur **Bertrand Bory** rappelle que la réservation obligatoire sur une ligne de longue distance permet d'assurer le confort des voyageurs en assurant à chacun une place assise et la bonne adéquation des matériels à la demande. Un travail sur le conventionnement avec les Régions permettant d'accueillir certains abonnés TER à bords des Intercités est en cours dans le respect des équilibres économiques.

La **FNAUT** rappelle que trois arrêts à Marmande, Sète et Arles ne mettraient pas en péril l'organisation de la trame horaire.

Monsieur **Pierre-Christophe Soncarrieu** confirme que le nouveau matériel présentera à minima les mêmes caractéristiques que le matériel de la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse qui prévoit 10 places pour les vélos par rame, ainsi qu'une alimentation électrique dédiée.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le préfet de région, **Étienne Guyot**, remercie Monsieur le préfet **François Philizot**, ainsi que l'ensemble des acteurs pour leur participation active et la qualité des échanges. Il demande qu'un nouveau rendez-vous du comité de concertation soit fixé avant le 14 juillet 2020.

NOM	PRÉNOM	QUALITÉ	RÉGION DÉPT	STRUCTURE	PRÉSENT	REPRÉSENTÉ(E)/ACCOMPAGNÉ(E) PAR
PARLEMENTAIRES						
MOGA	Jean-Pierre	sénateur	47		X	
CABARÉ	Pierre	député(e)	31		X	
LAGLEIZE	Jean-Luc	député(e)	31		X	
BONHOMME	François	sénateur	82		excusé(e)	Michèle CUBAYNES – attachée parlementaire
PORTARRIEU	Jean-François	député(e)	31		excusé(e)	Patrick BARRAU – attaché parlementaire
VIGNON	Corinne	député(e)	31		excusé(e)	Arsène GORNIK – attaché parlementaire
ÉLUS LOCAUX						
GIBELIN	Jean-Luc	Vice-président transports	OCCITANIE	Conseil régional	X	
BAZZO	Christophe	Directeur transports	OCCITANIE	Conseil régional	X	
DULERM	Michel	Chief service planification stratégie	OCCITANIE	Conseil régional	X	
KUNC	Florent	Directeur territorial adjoint	NOUVELLE AQUITAINE	Conseil régional	X	
GUERRINHA	Christophe	Responsable infrastructures ferroviaires	NOUVELLE AQUITAINE	Conseil régional	X	
LE COCQUEN	Philippe	Directeur MGR	OCCITANIE	Toulouse Métropole	X	
BARÈGES	Brigitte	maire et présidente	82	Mairie de Montauban et Agglo du Grand Montauban	excusé(e)	Thierry DEVILLE – vice-président Grand Montauban – Affaires économiques Pierre-Antoine LEVI – Adjoint au maire chargé des finances Brigitte BOUCINHA – Grand Montauban – Directrice Attractivités
BANQUET	Régis	président	11	Communauté d'agglomération du carcassonnais	excusé(e)	Pascal FERRIER, Chargé de Mission Aménagement et Mobilités
BENQUET	Daniel	président	47	Communauté d'agglomération Val de Garonne	excusé(e)	Michel COUZIGOU, vice-président en charge des déplacements et de la mobilité Sylvain THIERRY, directeur général adjoint des services techniques
BORDERIE	Sophie	présidente	47	Conseil départemental de Lot-et-Garonne	excusé(e)	Guy DE BOUTER – direction des infrastructures et de la mobilité
SAUREL	Philippe	président	34	Montpellier Métropole	excusé(e)	Natalia DE OLIVEIRA MARTINS Chargée d'études Aménagement et Déplacements
MERIC	Georges	président	31	Conseil départemental de la Haute-Garonne	excusé(e)	Jean-François MASSON - directeur adjoint des transports
ASSOCIATIONS						
BROUCARET	Christian	président	NA	FNAUT	X	Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports

NOM	PRÉNOM	QUALITÉ	RÉGION DÉPT	STRUCTURE	PRÉSENT	REPRÉSENTÉ(E)/ACCOMPAGNÉ(E) PAR
COPPEY	Stéphane		PACA	NOSTERPACA	X	
OTTAVIANI	Jacques	chargé des intercitys	NA	FNAUT	X	Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports
BOISSELEAU	Jean-Noël Claudine	président	46 31	URGENCE LIGNE POLT AUTATE	X X	Association des Usagers des Transports de l'Agglomération Toulousaine et de ses Environs
GAMBET						
LASSERRE DU ROZEL	Jean-Paul	chargé de mission	OCCITANIE	AFAC MP	X	Association française des amis des chemins de fer
VANDERBEKE	Frans	président	OCCITANIE	TARSLY	X	Association Toulouse-Albi-Rodez-Séverac-Lyon
VINCENS	Patrice		OCCITANIE	TARSLY	X	Association Toulouse-Albi-Rodez-Séverac-Lyon
SERVICES DE L'ÉTAT						
PHILIZOT	François	préfet	Paris	DIDVS	X	
BORY	Bertrand	responsable schémas directeurs	Paris	DGITM MAOT	X	
SONCARRIEU	Pierre-Christophe	mission MAOT	Paris	DGITM MAOT	X	
ZARROUATI	Marc	SGAR adjoint	OCCITANIE	SGAR	X	
LEMOZIT	Benoît	mission mobilités	OCCITANIE	SGAR	X	
LASNIER-LACHAISE	Frédéric	mission mobilités	OCCITANIE	SGAR	X	
GODILLON	Christian	directeur	OCCITANIE	DREAL	X	
PEYRO ROYO	Thierry	département mobilités	OCCITANIE	DREAL	X	
JOYEUX	Thierry	département mobilités	OCCITANIE	DREAL	X	
LEGAY	Anne	département mobilités	NA	DREAL	X	
SNCF						
BRU	Philippe	directeur	OCCITANIE	SNCF Mobilités	X	
LATOCHE	Antoine	Directeur de projet du Schéma directeur de la Transversale Sud	OCCITANIE	SNCF Réseau	X	
N'GUYEN	Fabien	Intercités Grand sud	OCCITANIE	SNCF Réseau	X	
PASQUIER	François	Directeur Marketing Intercités	OCCITANIE	SNCF Mobilités	X	
SAURA	Emmanuèle	directrice territoriale	OCCITANIE	SNCF Réseau	X	
CABINET CONSULTANT						
ARNAL	Elie	consultant	75	Cabinet SMA	X	